



# ADUPPA (Association des docteurs de l'UPPA)

*Campus de Pau*



Fondée en 2012 par une douzaine de docteurs de l'UPPA, l'association des docteurs de l'UPPA travaille à maintenir et nourrir les liens entre les docteurs, ainsi qu'entre les docteurs et l'université.

Elle contribue ainsi à l'élargissement des réseaux professionnels de l'université et au rapprochement des différentes sphères professionnelles dans lesquelles évoluent les docteurs.

Elle s'attache au partage d'expérience entre docteurs et doctorants de l'UPPA, et à l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes docteurs.

## Adhésion

Tous les docteurs de l'UPPA peuvent adhérer à l'Association des Docteurs de l'UPPA, moyennant le versement d'une cotisation dont le montant annuel a été fixé à 5€ par l'assemblée générale constitutive du 15 juin 2012.

Tous les adhérents à jour de leur cotisation disposent d'un droit de vote à l'Assemblée Générale.

Si vous souhaitez adhérer à l'ADUPPA, vous devez remplir le formulaire disponible à droite (zone de téléchargement) et le retourner par mail à l'adresse: [aduppa-contact@univ-pau.fr](mailto:aduppa-contact@univ-pau.fr)

Vous serez ensuite contacté par le trésorier de l'association, qui vous indiquera les modalités de paiement de votre cotisation.

## Activités 2013- 2014

Avant même que l'ADUPPA ne soit officiellement reconnue, son premier acte significatif en Mars 2013 a été d'inviter tous les doctorants à rencontrer des docteurs diplômés de l'UPPA opérant dans l'Industrie (Privée et Publique) ou y ayant fait carrière, au cours d'un forum interactif questions/réponses conclu par un « pot » de l'amitié. Cette opération a été reconduite avec succès en Avril 2014 et le sera certainement chaque année.



L'enjeu de ces forums est de partager l'expérience des anciens et de répondre aux questions légitimes des étudiants concernant leur passage dans la vie active, de les guider à travers le processus de recrutement et de les éclairer sur les opportunités de carrière autres qu'universitaires. C'est aussi un premier pas pour établir les contacts en vue d'un coaching ou d'un parrainage ultérieurs.

Dans cette même logique, l'ADUPPA a participé aux « journées pour l'insertion professionnelles » d'Avril 2014 en y déléguant deux de ses membres pour illustrer cet atelier en partageant leur expérience industrielle avec l'ensemble des doctorants de troisième année.

D'autre part, un membre de l'ADUPPA est régulièrement invité à participer aux réunions de l'école doctorale.

**Contact :**  [aduppa-contact@univ-pau.fr](mailto:aduppa-contact@univ-pau.fr)